
Programme de Formation

Lutte contre l'arrêt cardiaque et les gestes qui sauvent

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Accessibilité : Pour toute personne en situation de handicap, nous contacter afin que nous puissions étudier, ensemble, les possibilités d'aménagement. Référente handicap du Cfma : Cécile LEYRIT cecile.leyrit@cfma.school

Nombre de participants : Groupe de 4 à 8 personnes.



Matériel et équipements nécessaires

Prévoir une tenue adaptée pour les mises en situations pratiques.

Contexte

Mise en application du décret n° 2021-469 du 19 avril 2021 relatif à la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent pour les salariés avant leur départ volontaire à la retraite.

Contenu pédagogique



Objectifs pédagogiques

- Assurer sa propre sécurité, celle de la victime ou de toute autre personne et transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention
- Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe.
- Connaître les gestes qui sauvent



Programme détaillé de la formation

- Protéger et prévenir :
 - Les mesures de protection
 - L'alerte aux populations
 - Identification des dangers persistants
- Examiner la victime :
 - Recherche des signes suivant un ordre déterminé
 - Les actions à réaliser en fonction des signes
- Alerter ou faire alerter :
 - Les éléments du message d'alerte
 - Les numéros à connaître
 - Accueil des secours
- Effectuer les gestes de secours appropriés à l'état de la victime :
 - En cas de saignement abondant
 - En cas d'obstruction des voies aériennes
 - Les actions pour éviter une aggravation du malaise
 - En cas de brûlure
 - En cas d'arrêt cardiaque
 - Réanimation cardio-pulmonaire
 - Utilisation du défibrillateur



Public concerné par la formation

Tout salarié avant son départ à la retraite et souhaitant se former aux gestes qui sauvent.





Prérequis nécessaires pour participer à la formation

Pas de prérequis.



Lieux et dates de formation

Consultable sur notre site : <https://www.cfma.school/>



Modalités d'accès à la formation

- Admission sur inscription auprès du CFMA : contact@cfma.school
- Délai limite d'inscription : 2 jours avant la session
- Délais suivant les disponibilités de la planification à l'année
- Prévoir une tenue adaptée pour les mises en situations pratiques.



Moyens d'encadrement

Formateur Sauveteur Secouriste du Travail certifié INRS



Moyens pédagogiques et techniques

Support PowerPoint / vidéos,
Vidéoprojecteur,
Mannequins adultes / enfants / bébés,
Défibrillateur de formation,
Divers matériels pour la réalisation des cas concrets (fausses plaies, faux sang...),



Modalités de suivi pédagogique

Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mises en situations,
Echange entre participants.



Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation formative réalisée tout au long de la formation.



Livrables à l'issue de la formation

Dépliant Premiers secours



Formalisation à l'issue de la formation

Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation remise à l'apprenant



Coût de la formation

Prix public: 70,00 € HT/pers

Pour tout devis personnalisé au formation en intra : Tarif sur demande, nous consulter.



Indicateurs de performance (Moyenne des 12 derniers mois)

Taux de réussite : 100 %

Taux de satisfaction : 100 % (Moyenne du taux de satisfaction attribuée par les apprenants)

Les conditions générales de vente sont consultables sur notre site internet et adressées sur demande.

www.cfma.school